



**COMMUNIQUÉ DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

Conformément aux engagements du Chef de l'Etat tendant à matérialiser les **consensus issus des deux dialogues nationaux inclusifs**, tenus respectivement **sur la justice**, en 2024 et, en 2025, **sur le système politique**, les avant-projets de lois ci-après ont été finalisés :

- 1- **avant-projet de loi portant révision de la Constitution ;**
- 2- **avant-projet de loi organique relatif à la Cour constitutionnelle ;**
- 3- **avant-projet de loi portant Code électoral, avec la création de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) ;**
- 4- **avant-projet de loi relatif aux partis politiques.**

Ces avant-projets de lois sont désormais mis à disposition sur la plateforme numérique suivante : <https://jubbanti.sec.gouv.sn>.

Le Chef de l'Etat remercie toutes les **forces vives de la Nation**, les **facilitateurs** des deux dialogues et les **experts des comités ad hoc** qui ont assuré la traduction juridique des recommandations consensuelles issues de ces Assises.

**Le Chef de l'Etat félicite** les membres du **comité de relecture** mis en place, sur ses instructions, par le **Premier ministre**, avec la participation du **Président de l'Assemblée nationale**, pour la finalisation des avant-projets de lois qui, à coup sûr, contribueront à renforcer l'Etat de droit, l'inclusion et la transparence électorales.

**Le Chef de l'Etat invite vivement** les acteurs politiques, la société civile, les spécialistes du droit et les citoyens de tous bords à s'approprier pleinement les transformations institutionnelles inédites en cours dans notre pays, et à engager le débat qu'elles appellent, en toute sérénité et dans un esprit constructif.

Enfin, **le Chef de l'Etat réaffirme** son attachement au dialogue et à la conduite inclusive des réformes, plaçant le Sénégal au-dessus de tout et de tous, et donc à même de consolider durablement la stabilité démocratique de notre pays.

Fait à Dakar, le 27 Avril 2026

PAPA CHEIKH SAKHO JIMBIRA

